



Dissolution de communauté difficulté

Par Noel25

Bonjour,

Divorcé depuis 2018, la liquidation de la communauté se passe mal. Mon ex-femme m'a laissé seul payer toutes les dettes du ménage (crédit immobilier, crédit renouvelable fait à mon insu....) jusqu'en juin 2021 (date à laquelle la maison a été vendue) alors même que le JAF avait spécifié que les crédits devaient être remboursés par moitié chacun.

Le notaire a établi un projet de liquidation de la communauté. Madame ne touchant rien de la vente de la maison (j'ai payé seul tous les crédits donc il est normal que madame n'ait rien) elle ne conteste pas le partage mais refuse de signer et ne répond plus aux sollicitations du notaire depuis juillet 2021. Je me trouve donc dans une situation de blocage complet.

Quelles sont les démarches que je peux effectuer à ce stade pour que la liquidation soit faite ?

Merci de vos réponses.